

Séance du jeudi 03 juin 2021

Date de la convocation: 27/05/2021

Membres en
exercice :

*L'an deux mille vingt-et-un et le trois juin l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : 9

Votants: 15

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Laurence
HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky
PECHERY

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Représentés : Adeline BEAUFUMÉ par Michèle MATHIEU,
Richard DETHYRE par Annick IENZER, Thomas HOURLIER par
Laurence HOURLIER, Emilie KONNERT par Jean-Jacques
DEBIEVE, Barbara LOUCHART par Olivier MAGUET, Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA par Anne COLLINOT

Excusés :

DECISION MODIFICATIVE n°1 SUR LE BUDGET PRINCIPAL - (D 2021 063)

Le Maire expose aux membres du Conseil municipal que les prévisions aux chapitres d'ordre 040 et 042 ne sont pas équilibrées et qu'il est donc nécessaire de procéder aux réajustements des recettes d'investissement. A cette fin, le Maire invite le Conseil municipal à approuver les décisions modificatives suivantes :

Investissement :

		DEPENSES	RECETTES
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		-1430
4817	Pénalités de renégociation de la dette		+1430

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

APPROUVE le réajustement des comptes indiqués ci-dessus.

AUTORISE le Maire à accomplir tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.


Le Maire
Olivier MAGUET

